



Association
des Ludothèques
Françaises

Rapport Moral 2022

L'année écoulée a été marquée par des événements externes, avec, néanmoins, un fort impact dans notre quotidien.

En effet, pendant que le « monde du jeu » se réjouissait de pouvoir enfin se retrouver au festival international des jeux de Cannes, une guerre aux portes de l'Europe débutait. Après les événements COVID, les conséquences pour notre quotidien, hormis la disparition de la moutarde sur nos tables, se sont traduites entre autres, par une explosion des coûts de l'énergie avec pour conséquence, notamment, la fragilisation des ludothèques et pour certaines leur fermeture définitive.

Dans le même temps, la campagne présidentielle et son résultat ont favorisé les discours binaires, simplistes ou haineux au détriment d'un débat constructif indispensable en démocratie.

Dans ce contexte, l'approche transversale des ludothèques (sociale, culturelle et éducative), traverse notre société et crée des interactions positives là où l'on trouve, trop souvent, communautarisme ou individualisme. Cet atout doit être revendiqué et porté par l'ALF au-delà des frontières du réseau.

L'an dernier à la même époque, nous annonçons la démission du nouveau directeur. Comme nous le redoutions, les difficultés internes inhérentes à cette situation n'ont pas manqué. A cela s'ajoute le fait que l'ALF a été victime d'une attaque informatique (rançongiciel) en janvier 2022, qui a provoqué la perte d'une partie de ses données informatiques. L'année 2022 pourrait donc être décrite en deux temps :

- 1° semestre : gestion des urgences, réflexions autour de notre gouvernance, recrutement du 3° poste et renouvellement des CPO de financements.

- 2° semestre : mise en application des choix induits par la nouvelle gouvernance et prise de fonction de la nouvelle salariée.

Notre réponse aux urgences pendant le premier semestre, certes collective, s'est appuyée sur la forte implication d'Hillary Mabetomoka et Antonin Mérieux.

Anne Jacopé, revenue temporairement soutenir l'équipe, a notamment réalisé tous les bilans et renouvellement des CPO qui arrivaient à terme au cours du 1° semestre 2022. Grâce à son travail, toutes nos demandes ont été acceptées. Ce résultat positif nous offre la possibilité d'envisager sereinement les deux prochaines années. Néanmoins, il nous reste à négocier le renouvellement de la CPO de la CNAF qui, elle, a été renouvelée unilatéralement par celle-ci pour un an.

Si tous les administrateurs se sont fortement mobilisés pour soutenir les efforts des salarié.es et sortir l'ALF de cette ornière, ils remercient vivement chaque salarié.e, qui, par leur investissement et leur professionnalisme, ont fait la différence.

Si, « **c'est en mettant de l'ordre chez soi que l'on change d'état d'esprit** »¹. Alors ceci pourrait s'appliquer à l'ALF en 2022 puisque dans le même temps qu'une réponse aux urgences était réalisée, une réflexion sur la gouvernance de l'ALF était engagée pour aboutir à la suppression des postes de direction et de chargé de missions, remplacés par deux postes de coordination (administrative et technique) venant compléter le poste d'assistante administrative et comptable.

La procédure de recrutement, lancée en avril, sur le poste de coordination administrative aboutissait en juillet, à l'embauche d'Oriane Thibeau Sutre. Celle-ci, tout aussi motivée que ses deux collègues, explore ses nouvelles fonctions avec enthousiasme et trouve progressivement sa place au sein du réseau.

Ce changement de paradigme dans le domaine de la gestion des ressources humaines s'est accompagné de plusieurs chantiers énergivores (réécriture des fiches de postes ; réorganisation des articulations entre les salariés et les différentes instances avec notamment, une plus forte implication du Bureau ; formalisation du télétravail et des délégations de pouvoirs, révision du DUERP).

Il semble aujourd'hui que cette nouvelle organisation fonctionne et qu'enfin, la constitution de l'équipe soit stabilisée. Mais l'externalisation avec le cabinet comptable « Egex », ne donnant pas satisfaction, nous avons décidé, en fin d'année, de ne pas renouveler notre contrat. Ce changement modifie nos processus dès 2023 et cette adaptation implique une surcharge de travail pour Hillary Mabetomoka et Oriane Thibeau Sutre. Néanmoins, à moyen terme, nous devrions trouver des avantages auprès de notre nouveau prestataire.

Tout comme la gestion des collaborateurs salariés, le renouvellement des dirigeants est un enjeu crucial, constant pour le dynamisme d'une association ; et l'ALF ne fait pas exception. Cette année, certains d'entre nous ne souhaitent pas se représenter ou envisagent, à plus ou moins long terme, de diminuer leur participation. L'ALF les remercient pour leur investissement militant et le « bout » de chemin parcouru ensemble.

Lors de l'AG 2022, Laurie Graumann de l'ALF île-de-France intégrait le CA national pour occuper le second siège de sa région. Actuellement, notre groupe CA est composé de 15 personnes et toutes les régions ne sont pas représentées car en difficultés de mobilisation.

Ce constat, nous oblige. C'est pourquoi une des priorités des années à venir sera de se rapprocher des associations régionales pour les accompagner et faire réseau avec elles.

Face aux enjeux, nos ressources humaines et financières sont contraintes. C'est pourquoi l'ALF devra, comme toujours, s'efforcer de trouver de nouvelles ressources financières, notamment pour renforcer ses ressources humaines sur des chantiers tels que la communication, l'accompagnement des régions, la formation, et, le cas échéant, la mise en œuvre du label. En attendant, la nouvelle équipe devra en 2023 prioriser ses actions afin de ne pas se disperser.

La capacité de renouvellement des dirigeants de notre association est un indicateur de bonne santé. Nous espérons donc que de nouvelles personnes appartenant aux plus jeunes générations, nous rejoignent, pour que nous puissions, dès à présent, préparer ensemble l'avenir du réseau des ludothèques.

Pour conclure, voici quelques dates anniversaires pour tracer les perspectives des prochaines années, il y a :

- 30 ans : la première Université d'été avait lieu à Parthenay ;

¹ Marie Kondo

- En 2024, la formule actuelle de la Formation d'été évoluera pour s'adapter aux nouveaux besoins identifiés auprès du réseau ;
- 20 ans : la Charte qualité des ludothèques fédérera le réseau ;
- 10 ans : la fiche métier de ludothécaire dotait la profession d'un référentiel ;
 - Aujourd'hui, le projet de labellisation est une nouvelle étape pour renforcer la qualité et la visibilité de nos équipements auprès de nos partenaires.

Plus proche de nous, la Formation d'été 2023 aura lieu en Bretagne à Rennes sur la thématique :
« Génération(s) ludothèque : jeu, âges et intergénérationnalité »

Nous vous invitons à participer nombreux à ce rendez-vous qui aura lieu du 3 au 7 juillet.

Enfin, nous vous souhaitons de préserver l'enthousiasme et la passion que vous portez à votre métier pour donner aux ludothèques la place qu'elles méritent au sein de notre société. L'ensemble du CA et les salariés de l'ALF vous remercient pour votre participation à cette journée.